



Revue de presse



Dimanche 26 février 2023



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Finances : hausse des recettes de la fiscalité ordinaire et réduction de la dépendance aux recettes pétrolières



Le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali a affirmé, jeudi, que la valeur de la fiscalité ordinaire enregistrée en 2020, et estimée à 3788 milliards de DA soit 73 % des ressources globales de la fiscalité, fait ressortir une réduction progressive et continue de la dépendance aux recettes pétrolières dans l'élaboration du budget de l'Etat.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Projet de loi portant règlement budgétaire : le budget de 2020 exécuté à 99,56%



Le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, a indiqué jeudi à Alger que le budget de l'exercice 2020, concrétisé dans un contexte exceptionnel marqué par la pandémie de Covid-19, avait été exécuté à 99,56% par rapport aux dépenses prévues dans la loi de finances complémentaire (LFC) 2020, avec un taux de recouvrement des recettes de 96%.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

APN : les députés insistent sur l'accélération de la numérisation du secteur fiscal

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont mis en relief, jeudi à Alger, la nécessité d'accélérer le processus de numérisation du secteur fiscal afin d'augmenter ses niveaux de recouvrement et sa contribution au financement des investissements publics.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

La revalorisation des salaires et des pensions de retraite : une décision exceptionnelle et inédite

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, vendredi soir, que la décision de porter le taux d'augmentation des salaires à 47% à l'horizon 2024, et l'augmentation des pensions de retraites ainsi que la réduction des impôts sur le revenu, étaient des décisions inédites et exceptionnelles visant principalement l'amélioration du pouvoir d'achat du citoyen.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

La restriction des importations ne doit pas se faire au détriment des besoins du citoyen

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé que la restriction des importations ne doit pas se faire au détriment de la satisfaction des besoins essentiels du citoyen.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

BDL : signature de deux accords de partenariat avec « El-Djazairtakaful » et « El-Djazair El-MoutahidaTakaful »

La Banque de Développement Local (BDL) a signé, jeudi à Alger, deux accords de partenariat avec l'entreprise "El-Djazairtakaful", spécialisée dans l'assurance Takaful des biens et l'entreprise "El-Djazair El-MoutahidaTakaful" spécialisée dans l'assurance Takaful des personnes, pour soutenir la stratégie commerciale de la banque dans le domaine de la finance islamique, a indiqué un communiqué de cette banque publique.

Projet de loi portant règlement budgétaire : Le budget de 2020 exécuté à 99,56%



Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale consacrée à l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2020, présidée par le président de l'institution parlementaire, Ibrahim Boughali, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Kassali a précisé que les dépenses budgétaires effectivement exécutées en 2020 s'élèvent à 7.340,15 milliards de dinars, dont 4.727,4 milliards de dinars au titre des dépenses de fonctionnement et 2.612,7 milliards de dinars au titre des dépenses d'équipement.

Finance islamique : Un atout dans le développement des banques

Les participants au séminaire international sur «La réalité de la finance islamique en Algérie : moyens, défis et perspectives» ont réaffirmé, jeudi à Mascara, l'importance de la finance islamique dans le développement de la performance des banques publiques nationales. Le Pr Mansouri Houari, de l'université d'Adrar, a souligné que les services bancaires islamiques offerts par les banques publiques nationales ont permis «le développement et l'amélioration des prestations à leurs clientèles, à travers la diversification des produits de la finance islamique et l'ouverture de guichets dans les agences bancaires à travers le pays».

Stabilité politique et percée économique : Les soubassements de la puissance de l'état

Pour un Président aux convictions fortes, il n'y a pas de place à la contradiction entre promesses, décisions et actes. Voilà, grosso modo, ce que les Algériens peuvent tirer de l'intervention d'Abdelmadjid Tebboune, lors de son entrevue périodique avec les représentants de la presse nationale. Le Président a insisté sur le fait que «les pénuries sur le marché sont inacceptables, compte tenu de la disponibilité de la production locale et de l'autorisation d'importation». Pour M. Tebboune, «décréter des mesures de rationalisation des importations ne doit pas se faire au détriment des besoins du citoyen».

Lucidité

L'édition de vendredi de la traditionnelle rencontre du président de la République avec la presse a été une riche et singulière approche sur de nombreux thèmes à caractère interne et diplomatique. Le Président a ouvert les débats sur la nouvelle place de l'Algérie aux niveaux régional et international, en référence aux succès diplomatiques engrangés depuis la réunion de la Ligue arabe en novembre dernier à Alger, la session de l'Union africaine, les apaisements obtenus au niveau de la scène subsaharienne et la réconciliation des parties palestiniennes.

Evasion fiscale : Associer les huissiers de justice

Les participants à la journée d'études sous le thème «L'huissier de justice, un outil de recouvrement» ont mis en avant, hier à Alger, l'importance d'associer les huissiers de justice à l'opération de recouvrement des dettes relatives à l'évasion fiscale.

Bancarisation de l'argent thésaurisé dans l'informel : Les outils d'une réconciliation économique inclusive

«Longtemps considéré comme un tabou que les gestionnaires de la sphère monétaire avaient écarté des années durant de leurs préoccupations, le dossier lié à l'introduction de l'argent détenu dans l'informel dans les circuits de l'économie nationale est dédramatisé», indiquent plusieurs experts contactés à ce sujet.

Numérisation : Une réforme structurelle nécessaire

Dans son entrevue périodique qu'il a accordée vendredi dernier aux représentants des médias nationaux, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a insisté sur la nécessité de faire de la numérisation, une réalité incontournable en Algérie tant qu'elle constitue «un moyen efficace contre la spéculation et la corruption».



Fiscalité : Les recettes ordinaire en hausse

Les restes à recouvrer, ont atteint en 2020 plus de 13 618 milliards de DA et sont dus principalement aux amendes et aux charges judiciaires.«La valeur de la fiscalité ordinaire enregistrée en 2020, et estimée à 3 788 milliards de DA, soit 73% des ressources globales de la fiscalité, fait ressortir une réduction progressive et continue de la dépendance aux recettes pétrolières dans l'élaboration du budget de l'État.». C'est ce qu'a affirmé jeudi, le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali.



Numérisation de l'administration fiscale : Les députés appellent à accélérer la cadence

Il s'agit de mettre en place un système de prévisions pour les recettes budgétaires, de se fier aux données réalistes et à une politique efficiente. Palier incontournable de la gestion financière, l'administration fiscale se trouve devant l'urgence d'opérer une réelle transition vers la numérisation. Imposée par la nouvelle dynamique économique, sa modernisation s'inscrit dans les grands axes des actions de la relance économique.



Très remonté sur le rythme de réalisation des chantiers et de la numérisation des institutions : Tebboune : «Ce ne sera plus comme avant!»

La numérisation deviendra «une réalité, par la volonté ou par la force es choses» a déclaré Abdelmadjid Tebboune lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale.



[Revalorisation des salaires et des pensions de retraite : La grande bataille du Président](#)

La méthode choisie pour rehausser les revenus des Algériens a ceci d'intéressant, elle a touché l'ensemble de la communauté nationale âgé de plus de 18 ans. L'effort continu qui a consisté à agir sur les salaires en les portant à la hausse se poursuivra, a annoncé le président de la République.



[Importations : Restrictions ne signifient pas protectionnisme](#)

On ne peut plus clair de la part du Président dont la préoccupation première consiste, sans nul doute, à préserver coûte que coûte la dignité de tout Algérien. Les réformes qui touchent le commerce extérieur, assorties d'une purge qui a réussi à assainir les rangs des importateurs, ne doit plus servir d'alibi pour affamer le peuple.



[Projet de loi portant règlement budgétaire: Le budget de 2020 exécuté 99,56%](#)

Le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, a indiqué, jeudi dernier, Alger, que le budget de l'exercice 2020, concrétisé dans un contexte exceptionnel marqué par la pandémie de Covid-19, avait exécuté 99,56% par rapport aux dépenses prévues dans la loi de finances complémentaire (LFC) 2020, avec un taux de recouvrement des recettes de 96%.



[BDL : Signature de deux accords de partenariat avec « El-Djazairtakaful » et « El-Djazair El-MoutahidaTakaful »](#)

La Banque de Développement Local (BDL) a signé, jeudi à Alger, deux accords de partenariat avec l'entreprise « El-Djazair takaful », spécialisée dans l'assurance Takaful des biens et l'entreprise « El-Djazair El-MoutahidaTakaful » spécialisée dans l'assurance Takaful des personnes, pour soutenir la stratégie commerciale de la banque dans le domaine de la finance islamique, a indiqué un communiqué de cette banque publique.

Formation sur la loi organique relative aux lois de finances : Une première session au profit des walis

En application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, notamment celles en lien avec le renforcement des capacités des cadres du secteur en vue d'améliorer la performance du service public, il a été décidé d'organiser des journées d'étude autour de la loi organique relative aux lois de finances au profit des walis de la République.



Le ministre des finances devant l'APN : résilience de l'économie en 2020 face à des facteurs extrêmes



Le ministre des finances devant l'APN : résilience de l'économie en 2020 face à des facteurs extrêmes. Se conformant à la Constitution et la loi n°17-84 consacrant le principe de contrôle du pouvoir exécutif par le pouvoir législatif et dans le but d'améliorer la gestion des finances publiques, d'instaurer la transparence et la performance en termes de recouvrement des recettes et de réalisation des dépenses publiques, le ministre des finances, M. Brahim Djamel Kassali, a présenté à l'APN le projet de loi portant règlement budgétaire pour le budget 2020.



Conseil d'administration des banques : Plaidoyer pour qu'un tiers des membres soient indépendants

Conseil d'administration des banques : Plaidoyer pour qu'un tiers des membres soient indépendants. «Les administrateurs indépendants peuvent jouer un rôle clé dans le bon fonctionnement des conseils d'administration des banques publiques algériennes à travers leur indépendance et leur objectivité », affirment Fares Talhaoui et Khaled Azzaoui, de l'Ecole supérieure du Commerce de Koléa.



Bureaucratie, corruption, spéculation et autres : Les refus du Président Tebboune

C'est un président de la République en colère qui s'est présenté devant les téléspectateurs à l'occasion d'un entretien accordé aux médias nationaux. En colère notamment, contre certaines pratiques. Bureaucratie, spéculation, corruption, et autres. Autant de maux que le Chef de l'Etat combat pour mener à terme son projet de développement du pays.



M. Tebboune lors de sa rencontre périodique avec la presse : «la numérisation se réalisera de gré ou de force »

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a affirmé ce vendredi, lors de sa rencontre périodique avec les médias nationaux, que la numérisation est un impératif qui ne s'est pas encore concrétisé. « Depuis trois ans, je ne cesse d'insister sur le passage à une ère numérique. Ce n'est pas encore fait », fait savoir le Chef d'Etat.



Le budget de 2020 exécuté à 99,56% : Projet de loi Règlement budgétaire

Le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, a indiqué jeudi dernier à Alger que le budget de l'exercice 2020, concrétisé dans un contexte exceptionnel marqué par la pandémie de Covid-19, avait été exécuté à 99,56% par rapport aux dépenses prévues dans la loi de Finances complémentaire (LFC) 2020, avec un taux de recouvrement des recettes de 96%.

[Constructions illicites, pouvoir d'achat, bureaucratie: Les réponses de Tebboune](#)

Constructions illicites, augmentations des salaires et des pensions de retraite, lutte contre la bureaucratie et la corruption, l'impératif de la numérisation, et autres retards dans la réalisation des projets, ont constitué la trame des questions-réponses entre le président de la République et des représentants de la presse nationale.



[Finances: hausse des recettes de la fiscalité ordinaire et réduction de la dépendance aux recettes pétrolières](#)

Le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali a affirmé, jeudi, que la valeur de la fiscalité ordinaire enregistrée en 2020, et estimée à 3788 milliards de DA soit 73 % des ressources globales de la fiscalité, fait ressortir une réduction progressive et continue de la dépendance aux recettes pétrolières dans l'élaboration du budget de l'Etat.



[APN : les députés insistent pour accélérer la digitalisation du secteur fiscal](#)

Les députés de l'Assemblée nationale populaire (APN) ont souligné, jeudi, à Alger, la nécessité d'accélérer le processus de numérisation du secteur fiscal afin d'augmenter ses niveaux de redressement et sa contribution au financement des investissements publics.



[Salaires en Algérie : Tebboune fixe le versement des augmentations pour avant le ramadan](#)

Dans son entrevue périodique, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que les augmentations des salaires seront versées avant le mois de ramadan. Dzair Daily vous rapporte l'information dans son édition du samedi 25 février 2023.

كسالي: ميزانية 2020 نفذت بنسبة 99 %



ذكر وزير المالية، ابراهيم جمال كسالي، أن مشروع قانون تسوية ميزانية 2020 ، التي جسدت في سياق استثنائي ميزه تفشي وباء كوفيد-19، يظهر تنفيذ النفقات العمومية بنسبة 99.56 بالمائة مقارنة بالنفقات المتوقعة في قانون المالية التكميلي لسنة 2020، فيما بلغت نسبة تحصيل الإيرادات 96 بالمائة.

وزير المالية: ميزانية 2020 نفذت بنسبة 99.56 بالمائة

قال وزير المالية، إبراهيم جمال كسالي، أن مشروع قانون تسوية ميزانية 2020. التي جسدت في سياق استثنائي ميزه تفشي وباء كوفيد-19، يظهر تنفيذ النفقات العمومية بنسبة 99.56 بالمائة. مقارنة بالنفقات المتوقعة في قانون المالية التكميلي لسنة 2020. فيما بلغت نسبة تحصيل الإيرادات 96 بالمائة.

RETOUR SUR L'ENTREVUE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE
AVEC DES REPRÉSENTANTS DE LA PRESSE NATIONALE

RÔLE DES MÉDIAS

Faire preuve de plus d'engagement, estiment des experts

LORS DE SA RENCONTRE AVEC LES REPRÉSENTANTS DE MÉDIAS NATIONAUX, le président de la République a rappelé ses attentes vis-à-vis de la presse nationale, notamment en ce qui concerne la défense des intérêts suprêmes du pays.

DANS ce sillage, le chef de l'Etat a appelé à davantage d'engagement de la part de la corporation, soulignant les potentialités dont elle dispose. Tout en exprimant son soutien aux médias,

Tebboune a insisté sur l'importance de la formation des hommes et des femmes de l'information, précisant que les lois en voie d'approbation par le Parlement sont de nature à consolider ce noble métier qui doit s'exercer loin de tout «chantage». Le politologue, Mohamed Hassen Daouadji, signale que le président de la République n'est pas à son premier constat concernant le rendement de la presse nationale, faisant remarquer qu'il accorde un grand intérêt à ce secteur. Preuve en est, les rencontres périodiques avec les représentants des médias. Ce que le politologue considère comme «un choix inédit que nul autre Président n'a fait auparavant». Daouadji a affirmé que la presse assume, en effet, une grande responsabilité s'agissant de la défense des intérêts de l'Algérie. Ce qui l'oblige, selon lui, à s'investir davantage afin de répondre aux attaques médiatiques hostiles ciblant la stabilité nationale. «Il existe une presse qui exerce pleinement ses missions, mais nous remarquons aussi certaines pratiques émanant d'intrus qui tentent vainement de porter atteinte au pays. Ils prétendent être des journalistes alors que leur seule mission se résume à tromper l'opinion publique», juge-t-il.

AMÉLIORER LES CONDITIONS SOCIOPROFESSIONNELLES

Laïd Zoghliani, expert des médias,

République a exprimé une certaine insatisfaction du travail de la presse nationale. Il a expliqué que certains médias font dans le «bricolage» et privilégient «la quantité à la qualité», alors qu'ils peuvent constituer une locomotive pour créer une opinion crédible et fiable. «Le chef de l'Etat a appelé à ce que la loi sur l'information, actuellement sur le bureau de l'APN, soit mise en application dans les plus brefs délais, le but étant de faire naître un système médiatique plus performant respectant l'éthique et les règles déontologiques. Il a aussi critiqué l'absence de représentation syndicale des journalistes, appelant à une prise de conscience en ce sens afin d'améliorer leurs conditions socio-professionnelles et de constituer une force de propositions susceptible de mettre un terme à toutes les actions de subversion et de manipulation», a indiqué Zoghliani qui tient à préciser que le mécontentement du Président n'est pas seulement en direction des ministres.

Il est aussi dû à l'absence d'un accompagnement médiatique des décisions qu'il prend et qui ne sont pas reflétées par la presse. L'expert a retenu de cette entrevue que le chef de l'Etat a appelé les médias algériens à sortir des sentiers battus, ne serait-ce que pour contenir toutes les attaques qui ciblent l'Algérie.

Dans cette optique, l'expert estime que les journalistes doivent faire un effort particulier pour expliciter les positions algériennes et, par conséquent, endiguer toutes «ces agressions de mauvaise foi qui émanent de ces pseudo-journalistes qui agissent conformément à des agendas bien particuliers».



COMMENTAIRE

MISE AU CLAIR

Par Nadia Kerraz

L'entrevue périodique avec les représentants de la presse nationale, diffusée vendredi dernier au soir, a permis au premier magistrat du pays de rappeler, une nouvelle fois, s'il y a lieu de le souligner, sa vision de cette Algérie nouvelle qu'il aspire à édifier. Sa colère, exprimée il y a de cela quelques jours, est, dira-t-il, justifiée, dans la mesure où son ambition est contrariée par des entraves dont certaines n'ont pas lieu d'être, d'autant, insistera-t-il dans cet entretien, que sa priorité demeure le citoyen et la satisfaction de ses besoins. Or le rythme imprégné dans la mise en œuvre de ses directives n'est pas celui qu'il souhaite. C'est pourquoi les justificatifs invoqués pour expliquer les retards et la lenteur dans la réalisation des projets ne sont pas recevables, de son point de vue. Mieux, il les refuse catégoriquement. Et pour cause, si ces dossiers tel celui de la numérisation, tardent à se concrétiser, c'est parce que le retard enregistré est voulu pour pérenniser certaines pratiques qui existent depuis plusieurs années. Mais parce que

sa détermination à édifier une Algérie affranchie de toutes les dérives qui ont marqué par le passé les affaires publiques du pays, est inébranlable, il dira ne pas renoncer à son objectif et à ses engagements pris dans ce sens. Preuve en est, «la numérisation se fera de gré ou de force», a-t-il affirmé. Le président de la République, qui est loin d'être un «novice», est parfaitement conscient que le coup de pied donné dans la fourmilière allait provoquer des réactions en chaîne, tant au plan national qu'international. En effet, si en Algérie des résistances au changement se sont manifestées sous diverses formes, il serait illusoire de croire qu'elles n'ont pas de relais à l'extérieur ou directement fomentées à partir de pays étrangers. «L'Algérie est visée de toutes parts, car c'est un pays qui n'accepte pas la soumission, et le citoyen algérien est fier de son Etat qui avance la tête haute parmi les nations. Ce qui n'arrange pas certaines parties», a ainsi affirmé le président Tebboune. Et au chef de l'Etat d'ajouter : «L'Algérie fait face à des tentatives de déstabilisation tous les cinq ans environ, mais elle y fait front grâce à ses institutions et à la maturité politique de ses citoyens, qui se gardent de tomber dans

ces pièges.» Et si l'Algérie dérange au point d'être ciblée, c'est parce que la reconquête de son espace naturel n'est pas pour arranger les affaires de certaines parties. Que notre diplomatie joue aujourd'hui un rôle influent sur la scène régionale et internationale ne peut que contrarier des intérêts géostratégiques en Afrique et en Méditerranée. Car si la position de non alignement, voire de neutralité de l'Algérie sur les crises qui secouent le monde est une ligne rouge que le président Tebboune se refuse de franchir, il reste néanmoins que l'Algérie ne manque pas pour autant d'assumer son statut de pays pivot et de puissance en vue de contribuer au règlement des conflits en cours. Et force est de souligner que ses points de vue ou les solutions préconisées s'avèrent avec le temps être les plus appropriés pour mettre un terme à un conflit qui dure depuis plusieurs années. Le cas de la Libye est à ce sujet à méditer. Tout comme le sont tous les messages que le chef de l'Etat a tenu à adresser vendredi soir à travers un exercice maîtrisé et qui avait pour but de lever toutes les ambiguïtés que l'on tente, à dessein, de cultiver.

■ N. K.

RECOUVREMENT FISCAL

Les procédures administratives ne représentent que 30%

L'aspect administratif qui règne dans les procédures de recouvrement fiscal ne représente que 30% de l'ensemble des procédures de recouvrement, dont le nombre total est de 603.437. C'est ce qu'a affirmé, hier, maître Mabrouk Bourass, huissier de justice, en intervention à la Journée scientifique sur le rôle de l'huissier de justice dans le recouvrement fiscal, organisée à la Faculté de médecine de l'Université d'Alger 1. M^e Bourass affirme que les procédures de fermeture provisoire ou encore de saisie et de vente ne représentent que 0,30%. C'est pourquoi il est urgent de réactiver les textes de loi régissant cette opération, souligne-t-il. Et pour étayer ses propos, M^e Bourass se réfère aux chiffres du rapport de la cour des comptes relatif au budget de 2019. Ce dernier fait état, précise-t-il, d'une évasion fiscale estimée à plus de 18.000 milliards de dinars, renfermant tous types d'impôts et taxes. Le même rapport affirme que ce recouvrement dérisoire a entraîné la baisse des recettes du Trésor public et des reliquats de recouvrement au niveau de toutes les directions de wilaya des impôts ainsi que la direction des grandes entreprises (DGE). La valeur de ces reliquats dépasse, détaille-t-il, 13.300 milliards de dinars, dont 5.074 milliards de dinars de dettes fiscales et 8.233 milliards de dinars de pénalités judiciaires. Pour ce qui est du recouvrement de cette dernière, le taux frise à peine 0,02%, quant au recouvrement des autres impôts, il s'établit à 2,3%. L'intervenant fait savoir que l'on examine, actuellement, de nouveaux mécanismes juridiques impliquant efficacement l'huissier de justice. Il s'agit de confier la mission de recouvrement des impôts, frôlant des niveaux élevés, à cet officier public, d'autant plus que les coûts afférents à l'opération sont à la charge de l'endetté.

■ A. M.

RETARD DANS LA CONCRÉTISATION DU PROCESSUS DE NUMÉRISATION

La colère du Président

Autant il était en colère contre l'insuffisance de l'action du gouvernement concernant certains dossiers, autant le président de la République signifie une fois de plus sa détermination à aller de l'avant à l'effet de mener à bon port son projet quoi qu'il en coûte.

Mohammed K. - Alger (Le Soir) - C'était avant-hier vendredi en soirée à l'occasion d'un nouvel épisode de ses traditionnelles rencontres avec des représentants de médias nationaux. Un président de la République très remonté contre certaines pratiques comme la bureaucratie, la spéculation, la corruption face auxquelles il compte poursuivre sa bataille sans merci tant elles freinent considérablement son projet de la Nouvelle Algérie.

Et entre autres de ces tares, le processus de numérisation dont le retard accusé semble l'irriter au plus haut point. «Cela fait trois ans que je plaide pour la numérisation», a affirmé Abdelmadjid Tebboune, regrettant que «certains veulent faire perdurer la bureaucratie pour travailler dans l'opacité». Et de promettre que la numérisation sera une réalité, que ce soit de gré ou de force», rejetant les «arguties» avancées pour justifier ce retard accusé. «Il y a

un programme qui doit être exécuté. Je refuse les faux-fuyants. Je refuse les démarches d'escargot», a-t-il signifié, exigeant des responsables de « revoir le rythme de travail. Cette pensée je la refuse. Aujourd'hui, le travail c'est trois fois huit». Pour Tebboune, ce type de technologie est à même de «donner des chiffres exacts sans falsifier la vérité, définir les problèmes et en trouver les solutions avec célérité».

«Les mécanismes de lutte contre la corruption sont connus de tous», a fait remarquer le chef de l'État, non sans relever le fait que la numérisation constitue un «moyen important de lutte contre la

bureaucratie et la corruption». Pour lui, «la numérisation est réelle et fiable. De plus, elle ne ment pas, ne falsifie pas les données et fournit la rapidité nécessaire pour résoudre les problèmes en fournissant des chiffres exacts».

«Je suis très en colère contre la bureaucratie rampante, le retard, l'ajournement et la perte de temps», a assuré encore Tebboune, réaffirmant sa détermination à «exterminer la bureaucratie et les entraves». Surtout, a-t-il rappelé, que «j'ai donné des garanties plus que nécessaires aux responsables locaux pour les protéger de la criminalisation de l'acte de gestion».

M. K.

RENCONTRE PÉRIODIQUE DE TEBBOUNE AVEC LA PRESSE NATIONALE

Les messages codés du Président

Par Omar berbiche

Lors de son entrevue avec des représentants de la presse nationale ce vendredi, le président Abdelmadjid Tebboune est apparu contrarié, décontenancé par le rythme de réalisation des projets sectoriels de développement du pays et les entraves à la concrétisation de ses décisions et directives données aux différents agents et représentants de l'Etat à tous les niveaux, dans les secteurs aussi bien économique que dans l'administration publique. Le visage fermé, le ton grave que n'arrivait pas à dissimuler les réparties accompagnées d'un sourire en coin face aux journalistes pour s'assurer d'avoir fourni les réponses attendues, cette nouvelle rencontre de Tebboune avec la presse avait planté le décor dès son entame. Le président de la République, qui s'était exprimé sur certaines préoccupations nationales de l'heure, lors de la tenue de la réunion du Conseil des ministres, lundi dernier, avait jeté un gros pavé dans la mare en lançant le gouvernement, et particulièrement certains départements ministériels, dont celui du Commerce, pour les dysfonctionnements du marché, et de l'Habitat pour l'opération de démolition des constructions illicites qui s'est faite sans son feu vert. Consécutivement au recadrage fait lors de la tenue du Conseil des ministres, une dépêche de l'agence officielle



PHOTO: DR

de presse APS livre quelques détails sur les raisons de la «colère» du Président, qui refuse de porter le chapeau des carences enregistrées dans l'exécution du programme d'action, à travers des messages, certains codés, mais dont il est aisé de deviner le contenu et la cible, d'autres délivrés en clair. Sans nul doute, la rencontre du président Tebboune avec la presse a été convoquée, sous le sceau de l'urgence, dans le prolongement du déballage présidentiel, pour apporter les éclairages nécessaires concernant le diagnostic fait par le chef de l'Etat

sur l'action et les performances du gouvernement ainsi que l'exécution et le suivi par les collectivités locales de certains dossiers sensibles en lien avec les préoccupations des citoyens. «Actes prémédités, délibérés», «opacité bureaucratique», «tentatives de déstabilisation de l'Algérie», «exploitation politique de la pénurie» jugée «inacceptable» compte tenu de la disponibilité des produits... ce sont là autant de mots clés qui reviennent dans l'analyse du président Tebboune concernant la situation socioéconomique du pays dans cet espèce de bilan

d'étape de son mandat auquel il s'est livré face à la presse. Il y décèle des manœuvres de déstabilisation orchestrées par «des parties internes» exécutant un «agenda extérieur», mais sans plus de détails. Mais en filigrane et dans une réplique incisive dans le style «je vous ai compris» lancée sur un ton de quelqu'un qui a conscience de ce qui se trame derrière toutes chausse-trappes disséminées sur son chemin et qui jalonnent son discours politique, il balance une date : 2024, renvoyant à la prochaine élection présidentielle. «Comprenez qui voudra !»

a-t-il appuyé. Traduit en clair, cela signifie qu'il est convaincu que toutes ces pénuries, les entraves bureaucratiques, les décisions intempestives et impopulaires de l'Exécutif sur certains dossiers, les blocages qualifiés de délibérés, la lenteur dans la concrétisation de certains dossiers stratégiques, tels que la numérisation, gage de transparence dans la gestion des affaires publiques, de la lutte contre la corruption, sont loin d'être le fruit du hasard ou le résultat de simples négligences. En faisant référence à la prochaine échéance présidentielle de manière allusive, Tebboune établit un lien de cause à effet entre tous ces foyers de tensions visant, selon lui, à ralentir, à décrédibiliser la dynamique de développement du pays engagée sous son règne, et l'enjeu crucial de ce scrutin. Il laisse suggérer que des forces tapies dans l'ombre (les hommes de l'ancien système déchu ?) s'activent, d'ores et déjà, pour se positionner en pilonnant son bilan afin de lui barrer la route d'un second mandat sur lequel il ne s'est pas encore prononcé. Dans la guerre de l'ombre qui paraît bien déclenchée avec tous les griefs qui se sont multipliés ces dernières semaines contre l'action du gouvernement, Tebboune, fort de son bilan qu'il estime globalement positif, en dépit des carences enregistrées, a choisi l'attaque à la défense pour ne pas laisser le terrain libre à ses adversaires. **O. B.**

وفق قرار وزاري مشترك وقعه 4 وزراء تحديد كيفيات مطابقة الأراضي المستصلحة التابعة لأمالك الدولة

● صدر، مؤخرا، في الجريدة الرسمية، قرار وزاري مشترك يحدد كيفيات وأجال مطابقة الأراضي التي تم استصلاحها التابعة للأمالك الخاصة للدولة، والتي لم تكن محل إجراءات تعيين وتحديد ومنح قانوني. ويخص القرار الأراضي المنوحة في إطار الامتياز والأراضي المستصلحة التي لم تكن موضوع منازعات خاصة أو نزاعات بين المستقلين.

ووقع على القرار الوزاري المشترك بتاريخ 29 نوفمبر الماضي، كل من وزير المالية ووزير الفلاحة والتنمية الريزية ووزير الداخلية والجماعات المحلية والتهيئة العمرانية ووزير الأشغال العمومية والري والمنشآت القاعدية.

ويخص القرار الوزاري المشترك الأراضي المستصلحة فعليا ويمبررات قبل 4 نوفمبر 2021 (تاريخ صدور المرسوم التنفيذي رقم 21-432 المحدد لشروط وكيفيات منح الأراضي التابعة للأمالك الخاصة للدولة للاستصلاح في إطار الامتياز) وكذا الأراضي المستصلحة التي لم تكن موضوع منازعات خاصة أو نزاعات بين المستقلين.

ويموجب هذا النص الجديد، فإن المعني يودع طلب المطابقة مرفقا بملف على مستوى مديرية المصالح الفلاحية للولاية مقابل وصل استلام. وتدوم عملية مطابقة الأراضي المستصلحة لمدة لا تتعدى 24 شهرا، ابتداء من تاريخ نشر هذا القرار في الجريدة الرسمية.

وفيما يتعلق بملفات المطابقة، فيتم دراستها من قبل لجنة تنشأ لهذا الغرض لدى الوالي المختص إقليميا، والتي تكلف على الخصوص بالتأكد من وضعية استغلال القطعة الأرضية موضوع المطابقة والاستثمارات المنجزة والتحقق من الطبيعة القانونية للقطعة الأرضية وأصلها والمصادقة على مساحة القطعة الأرضية التي يجب أن تكون موضوع مطابقة.

ويعد دراسة الملف يقوم مدير المصالح الفلاحية للولاية، بناء على اقتراح منه، بإعداد قرار منح الامتياز على سبيل المطابقة، حسب ذات النص، الذي يشير إلى أنه يتم في مرحلة تالية عرض قرار منح الامتياز على الوالي للإمضاء، ليتم في الأخير دعوة المستفيد من الامتياز على سبيل المطابقة لإمضاء دفتر الشروط على مستوى مديرية الديوان الوطني للأراضي الفلاحية للولاية.

وحسب ما جاء في هذا القرار الوزاري المشترك، يتعين على مصالح مديرية مسح الأراضي والحفظ العقاري للولاية، القيام بإشهار عقد الامتياز في أجل لا يتعدى ثمانية أيام ابتداء من تاريخ إيداعه من طرف مديرية أمالك الدولة للولاية. حسام. ح

Finances

Les recettes de la fiscalité ordinaire en hausse

Le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali a affirmé, jeudi, que la valeur de la fiscalité ordinaire enregistrée en 2020, et estimée à 3788 milliards de DA soit 73 % des ressources globales de la fiscalité, fait ressortir une réduction progressive et continue de la dépendance aux recettes pétrolières dans l'élaboration du budget de l'Etat.

Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée à l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2020, M. Kassali a précisé que la valeur de la fiscalité ordinaire a atteint en 2020, 3788 milliards de DA, ce qui a permis d'augmenter la part de la fiscalité ordinaire au sein de la fiscalité globale à 73 %, qualifiant ces résultats de «positifs» en dépit des manques enregistrés en matière de recouvrement, des résultats qui font ressortir une baisse progressive de la dépendance aux recettes pétrolières.

Les restes à recouvrer, poursuit le ministre, ont atteint en 2020 plus de 13.618 milliards de DA et «sont dus principalement aux

amendes et aux charges judiciaires dont le recouvrement relève de la compétence des services de la Police judiciaire du ministère de la Justice».

Pour réduire ces restes et éviter tout nouveau cumul, le ministère des Finances a pris une série de mesures dont la classification des dettes fiscales selon le niveau de la possibilité de recouvrement, l'amélioration du recouvrement amiable, le renforcement des services de recouvrement par les moyens humains et matériels, l'incitation des directeurs des impôts à recourir aux mesures d'admission en non valeur et celle en suppression pour les dettes anciennes non recouvrables, ce qui a permis d'apurer près de 5 milliards de DA des restes de recouvrement en 2021. Le ministre a indiqué que l'impact financier des opérations de réévaluation des projets «a baissé à 279,69 milliards de DA en 2020». Concernant les comptes d'affectation spéciale, M. Kassali a rappelé que l'opération de leur assainissement a permis la fermeture de 26 comptes jusqu'à fin décembre 2022,

et «cinq (5) autres comptes seront fermés». S'agissant de la préoccupation relative au recours à l'endettement intérieur comme source de financement, le ministre a affirmé que celui-ci «représente pour l'Etat un outil de politique économique pour parvenir à un développement économique global et durable, ajoutant que ce mode de financement évite à notre pays le recours à l'endettement extérieur qui est plus coûteux, et préserve son indépendance financière».

Le taux de la dette publique intérieure, par rapport au produit intérieur brut (PIB), est passé à 49,37% en 2020, selon M. Kassali, qui a souligné que ce taux «reste très raisonnable par rapport à d'autres pays dans lesquels il dépasse 100%».

A noter que le vote du projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2020, aura lieu le 7 mars prochain, selon ce qui a été annoncé lors de cette séance plénière présidée par, M. Brahim Boughali, président de l'APN, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

FINANCES

Hausse des recettes de la fiscalité ordinaire

● Le ministre des Finances a affirmé que la valeur de la fiscalité ordinaire enregistrée en 2020 est estimée à 3788 milliards de dinars, soit 73 % des ressources globales de la

Le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, a affirmé, jeudi, que la valeur de la fiscalité ordinaire enregistrée en 2020, estimée à 3788 milliards de dinars, soit 73% des ressources globales de la fiscalité, fait ressortir une réduction progressive et continue de la dépendance aux recettes pétrolières dans l'élaboration du budget de l'Etat. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée à l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2020, M. Kassali a précisé que la valeur de la fiscalité ordinaire a atteint en 2020, 3788 milliards de dinars, ce qui a permis d'augmenter la part de la fiscalité ordinaire au sein de la fiscalité globale à 73 %, qualifiant ces résultats de «positifs» en dépit des manques enregistrés en matière de recouvrement, des résultats qui font ressortir une baisse progressive de la dépendance aux recettes pétrolières. Les restes à recouvrer, poursuit le ministre, ont atteint en 2020 plus de 13 618 milliards de dinars et «sont dus principalement aux amendes et aux charges judiciaires dont le recouvrement relève de la compétence des services de la police judiciaire du ministère de la Justice». Pour réduire ces restes et éviter tout nou-



veau cumul, le ministère des Finances a pris une série de mesures, dont la classification des dettes fiscales selon le niveau de la possibilité de recouvrement, l'amélioration du recouvrement amiable, le renforcement des services de recouvrement par les moyens humains et matériels, l'incitation des directeurs des impôts à recourir aux mesures d'admission en non valeur et celle en suppression pour les dettes anciennes non recouvrables, ce qui a permis d'apurer près de 5 milliards de dinars des restes de recouvrement en

2021. Le ministre a indiqué que l'impact financier des opérations de réévaluation des projets «a baissé à 279,69 milliards de dinars en 2020». Concernant les comptes d'affectation spéciale, M. Kassali a rappelé que l'opération de leur assainissement a permis la fermeture de 26 comptes jusqu'à fin décembre 2022, et «cinq autres comptes seront fermés». S'agissant de la préoccupation relative au recours à l'endettement intérieur comme source de financement, le ministre a affirmé que celui-ci «repré-

sente pour l'Etat un outil de politique économique pour parvenir à un développement économique global et durable, ajoutant que ce mode de financement évite à notre pays le recours à l'endettement extérieur qui est plus coûteux, et préserve son indépendance financière». Le taux de la dette publique intérieure, par rapport au produit intérieur brut (PIB), est passé à 49,37% en 2020, selon M. Kassali, qui a souligné que ce taux «reste très raisonnable par rapport à d'autres pays dans lesquels il dépasse 100%».

DÉVELOPPEMENT DES BANQUES

L'importance de la finance islamique

Les participants au séminaire international sur «La réalité de la finance islamique en Algérie : moyens, défis et perspectives», ont réaffirmé jeudi à Mascara, l'importance de la finance islamique dans le développement de la performance des banques publiques nationales. Le Pr Mansouri Houari de l'université d'Adrar a souligné que les services bancaires islamiques offerts par les banques publiques nationales ont permis *«le développement et l'amélioration des prestations à leurs clientèles à travers la diversification des produits de la finance islamique et l'ouverture de guichets dans les agences bancaires à travers le pays»*. Il a estimé que ces services financiers ont trouvé *«un écho favorable»* auprès des citoyens et des opérateurs économiques qui ont bénéficié de plusieurs avantages et incitations accordées par ces établissements financiers, dont notamment le compte à vue islamique, le compte courant islamique et le compte d'épargne islamique.

Pour sa part, le Pr Sahraoui Doumi de l'université Alger 3 a souligné que ce qui a été observé au cours des quatre dernières années est un grand intérêt qu'accorde l'Etat à la finance islamique au niveau des banques publiques, ce qui a permis d'élargir sa masse financière, issue de l'augmentation de l'épargne et partant d'avoir la possibilité de financer des projets de jeunes, selon le produit de la finance islamique.

Le même intervenant a expliqué que la formule de la finance islamique a permis d'améliorer les services des banques publiques en renforçant ses prestations financières par divers produits ayant suscité un intérêt manifeste par leurs clients. Il a ajouté que les banques publiques œuvrent actuellement à améliorer continuellement ce type de prestations financières par le lancement de nouveaux produits, à l'instar des «soukook» islamiques. Par ailleurs, l'expert en finance islamique et directeur adjoint du département de recherche à l'Académie Israa de Malaisie, le Pr Younes Soualhi a fait savoir que la finance islamique a une importance dans le développement des petites et moyennes entreprises par l'adoption d'outils et des formules de financement qu'elle fournit et qui sont compatibles avec les dispositions de la charia islamique. Des produits qui incitent les jeunes investisseurs à développer leurs entreprises et à étendre leur activité d'investissement.

GAZ, PÉTROLE, HYDROGÈNE VERT, SOLAIRE

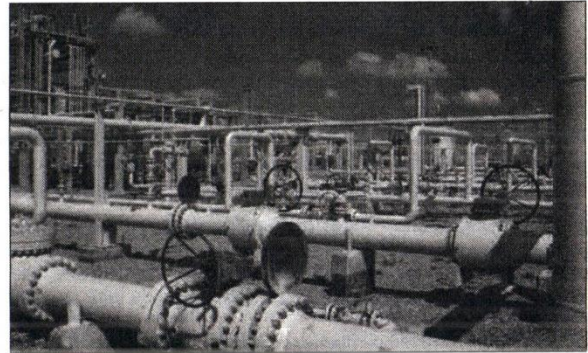
Énergie : l'Algérie met le paquet

L'année 2023 s'annonce au moins de la même veine que la précédente extrêmement «féconde» dans le domaine de l'énergie en général, des hydrocarbures fossiles et des nouvelles énergies. Les pays producteurs de pétrole et de gaz et les grandes compagnies mondiales ont tracé des perspectives qui augurent des niveaux de production élevés et, à l'arrivée, des profits peut-être pas aussi «historiques» que ceux réalisés en 2022 mais qui devraient conforter les résultats de la faste année dernière, comme cela a été le cas pour Sonatrach et l'Algérie.

Échaudée par de longues années de désinvestissement en raison d'une conjoncture pas très favorable qui l'a contrainte à opérer soit quasiment seule soit avec le concours de rares partenaires, notamment dans l'exploration du vaste domaine pétro-gazier du pays et la production pour au moins assurer l'indépendance énergétique de l'Algérie, la compagnie nationale Sonatrach s'est mise à se redéployer dans tous les sens en donnant à l'investissement un élan nouveau, indispensable pour l'exploitation du patrimoine qui reste encore à explorer et le développement de ses capacités de production. Des axes de l'activité de la compagnie, en plus d'autres aussi importants, sur lesquels est revenu, jeudi, lors d'un passage sur la Chaîne 1 de la radio nationale, Miloud Medjelled, le directeur général des études

économiques et de la prospective au ministère de l'Énergie et des Mines.

Pour répondre à une question sur l'actualité «brûlante» du gaz, le haut cadre du ministère de l'Énergie et des Mines a annoncé que l'Algérie prévoit pour cette année une augmentation de sa production de «plus de 10 milliards de mètres cubes». L'Algérie a produit en 2022 plus de 102 milliards de mètres cubes de gaz et en a exporté 56 milliards, soit un peu plus de ce qui est consommé sur le plan domestique. Des chiffres qui expliquent pourquoi Sonatrach a réservé 42 milliards de dollars sur les cinq années à venir pour le développement de l'exploration et tout ce qui vient après dans l'industrie pétro-gazière. Des investissements sur fonds propres auxquels s'ajoutent les contrats passés avec des compagnies interna-



tionales qui, comme l'a souligné l'invité de la Chaîne 1, ont permis de récolter 6 milliards de dollars jusque-là. Des fonds qui permettront donc de faire passer la production pétrolière de 190 millions de TEP (tonne équivalent pétrole) à 210 millions TEP, en plus des 10 milliards de m³ de gaz. Un redéploiement et des investissements qui ont déjà porté leurs fruits comme le suggère M. Medjelled en mettant en avant les 16 récentes découvertes qui devraient permettre d'enrichir de 100 millions de tonnes équivalent pétrole les réserves pétrolières et gazières de l'Algérie.

De l'hydrogène vert, pour lequel l'Algérie est considérée comme un géant en sommeil, Miloud Medjelled a confié que l'on compte injecter entre 20 et 25 mil-

liards de dollars pour sa production. Ceci parmi les «solutions énergétiques complémentaires», l'Algérie ne pouvant se permettre de consommer localement ce qu'elle produit en hydrocarbures fossiles au risque d'empiéter sur les parts de pétrole et de gaz destinées à l'exportation, donc des recettes en devises dont ne peut se passer le pays en ces temps de refondation économique. C'est dans cette perspective du recours aux «solutions énergétiques complémentaires» que le cap sera également mis sur les énergies renouvelables avec l'objectif de production de 15 000 mégawatts à partir du solaire d'ici 2035, affirmant qu'à ce jour, 500 mégawatts ont été installés.

Azedine Maktour



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

💡 Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger